

Appel à candidatures 2026 pour la Grande Exposition du Fabriqué en France.



Appel à candidatures 2026 pour la Grande Exposition du Fabriqué en France.

Initié par le président de la République, cet événement met à l'honneur l'excellence des savoir-faire français. Pour participer à la sixième édition qui se tiendra en novembre 2026 au Palais de l'Élysée, les entreprises ont jusqu'au 15 mai 2026 pour déposer leur candidature.

Entreprises, artisans, producteurs et industriels qui s'engagent pleinement dans la fabrication française, quelle que soit leur taille (start-up, TPE, PME, ETI, grands groupes) et leur secteur d'activité économique, sont invités à soumettre leur candidature.

Lors de l'édition précédente, près de 10 000 visiteurs avaient pu découvrir plus de 120 produits français, issus de tous les départements.

Comment candidater ?

Les entreprises peuvent soumettre leur candidature sur le site [demarche-numerique](#) jusqu'au 15 mai 2026 23h59.

De l'artisanat à l'industrie, toute entreprise dont le produit répond aux critères du « Fabriqué en France » est éligible.

Par ailleurs, il est souhaité que les produits présentés pour cette 6e édition s'inscrivent dans une démarche de production respectueuse de l'environnement, socialement innovante et utile au maintien de savoir-faire régionaux et au développement économique local.

Comment seront sélectionnées les entreprises ?

Les pré-sélections se feront au niveau régional par les préfets de région (France métropolitaine et Outre-mer), qui s'appuieront sur l'avis des Conseils régionaux, départementaux, des réseaux consulaires, de Territoires d'industrie et des relais économiques locaux.

La qualité des dossiers de candidature sera appréciée au regard des critères suivants :

la part de la valeur ajoutée du produit réalisée en France (%),

les labels détenus : labels d'entreprise, qualité, savoir-faire (Entreprises du Patrimoine Vivant par exemple), origine (Origine France Garantie par exemple), etc.

l'engagement de l'entreprise dans une démarche environnementale et sociale pour son produit candidat,

la participation à un dispositif de France Relance, France 2030, Je Choisis la French Tech, etc.

l'engagement dans une démarche de relocalisation de l'activité en France,

la démarche d'exportation du produit fabriqué en France.

Après la phase de pré-sélection, un panel de consommateurs et d'anciens lauréats, sélectionnera un produit par département, qui sera exposé à l'Élysée en novembre 2026.

Pour rappel, 6 entreprises gersoises ont déjà été lauréates depuis le lancement en 2020 :

Lauréats 2020 : Jean Fil (Polo en coton français) SAS Natais ; Lauréat 2021 : Laboratoire Odost (dentifrice Buccotherm) ; Lauréats 2023 : Jnov Tech (robot de manutention) ; lauréat 2024 : Varela design (radiateur) ; Lauréat 2025 : L'Encantada (Armagnac).